

Le métier d'AESH à la lumière de l'institutionnalisation de l'auxiliaire d'intégration scolaire par le secteur associatif entre 1986 et 2001

Serge Ebersold

Professeur des universités

Cnam, chaire accessibilité - LISE (UMR 3320)

Résumé : L'institutionnalisation du métier d'Accompagnant des élèves en situation de handicap (AESH) est consubstantielle du travail d'institution opéré par les associations ayant créé, à compter de la seconde moitié des années 1980, les auxiliaires d'intégration scolaire pour favoriser la scolarisation des élèves relevant jusqu'alors de l'éducation spécialisée. Ce travail d'institution a soutenu une conception délégataire de l'accessibilité faisant du soutien du secteur social et médico-social à l'école un levier d'ouverture de celle-ci aux élèves présentant une déficience ou un trouble. Cette conception délégataire de l'accessibilité fait de l'auxiliaire d'intégration scolaire un travailleur social permettant à l'élève d'intégrer l'univers scolaire en veillant à ce qu'il importune le moins possible l'école dans son fonctionnement habituel. La liminalité dans laquelle se trouve toutefois placé l'auxiliaire d'intégration scolaire assujettit sa légitimité professionnelle au travail de régulation opéré par les associations qui l'emploient. La loi n° 2003-400 du 30 avril 2003 créant les Assistants de vie scolaire (AVS) a résumé la conception délégataire de l'accessibilité à la seule activité de l'AVS au détriment du rôle de médiateur des associations, au risque de priver les acteurs de l'école des appuis requis pour être en mesure d'accessibiliser les environnements scolaires.

Mots-clés : Accessibilité - Associations - Auxiliaire d'intégration scolaire - Élèves en situation de handicap - Liminalité - Scolarisation.

The Role of the AESH Considering the Institutionalization of the School Integration Assistant by the Non-Profit Sector Between 1986 and 2001

Summary: The institutionalisation of the educational assistants of students with disabilities (AESH) is underpinned to the institutional work carried out by the associations which, from the second half of the 1980s onwards, created school integration auxiliaries to promote the schooling of pupils who had previously been the responsibility of special education. This institutional work supported a delegated conception of accessibility, making support from the social and medico-social sector a lever for opening up schools to pupils with a disability or disorder. This delegated conception of accessibility associates the school integration auxiliary as a social worker who enables the pupil to integrate the school environment by ensuring that, as far as possible, he or she does not interfere with the normal functioning of the school. However, the liminal situation in which the school integration auxiliary finds himself underpins his or her professional legitimacy to the regulatory work carried out by the associations. Law No. 2003-400 of 30 April 2003 establishing school assistants (AVS) summarised the delegated concept of accessibility to the sole activity of the AVS to the detriment of the associations' role as mediators, at the risk of depriving schools' stakeholders from the support required to be enabled to develop accessible learning environments.

Keywords: Accessibility - Associations - Disabled students - Liminality - Schooling - School integration auxiliary.